Réf. Farde e-Assemblées : 2547432

N° OJ : 36

Projet d'Arrêté - Conseil du 18/09/2023

Objet : Propreté publique.- Asbl "Rêves Eveillés".- Subside : 525,00 EUR

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'asbl "Rêves Eveillés" s'engage à organiser des animations de sensibilisation à la propreté publique pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 525,00 EUR à l'asbl "Rêves Eveillés" ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroi d'un subside de 525,00 EUR à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2023 à l'asbl "Rêves Eveillés" pour des animations lors de la journée mondiale de la propreté du 16/09/2023, afin de sensibiliser les citoyens à la propreté publique.

Annexes :